



Déposer 2 plaintes contre une même personne

Par Vpnm

Bonjour

harcelé depuis plus d'un an par l'ex de mon mari, j'ai porté plainte pour appels téléphoniques malveillants sur laquelle sont notifié la fréquence des appels (jusqu'à 40/jours sans compter les sms), les insultes et les crises et la surveillance qu'elle fait devant chez nous.

Les messages comportent des menaces mais elles ne sont qu'évoquées au détour d'une phrase sans que ça semble lui être reproché.

Les menaces sont soit au téléphone, soit de vive voix dans la rue, elles sont violentes et précises. Et comme elle nous a déjà frappé -ma plainte à été classée car elle a eu un rappel à la loi- mais elle a depuis répété ses menaces et comme elle est instable et particulièrement acharnée je crains qu'elle ne s'en reprenne à nous ou mon fils dont elle ne supporte pas que son ex, et donc mon mari, s'occupe car elle le voit comme un rival de leur fille.

Je voulais savoir si je pouvais déposer une seconde plainte, celle-ci pour menaces verbales et au téléphone, en parallèle de la première?

Je ne veux pas m'acharner mais je la connais elle est dangereuse et imprévisible. Je veux juste tenter de nous protéger et de l'arrêter enfin.

Merci de votre attention et de votre aide.